MAIRIE DE DOMARIN

2023/06/09 Conseil Municipal n° 06/2023

Séance du vendredi 9 juin 2023 à 19h00

Présents : A. MARY, J. REYNAUD, A. GARNIER, M. FAURE, C. GAGEY, ML AGAVIOS, V. CABANEL, J. CHABERT, M. GINDRE, S. GUINET, M. NDOYE,

<u>Pouvoirs</u>: S. BARBERET à C. GAGEY, P. BEAUVIER à ML AGAVIOS, L. POULET à J. REYNAUD

Absents: B. ALLARD, P. BOISSAT, E. TAILLOT,

Secrétaire de séance : C. GAGEY

Secrétaire de mairie : Aline CHOLLET

<u>Procès-verbal de la séance du 15 mai 2023</u>: Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 17 avril 2023, rédigé par Anne GARNIER, n'a pas fait l'objet de remarque particulière. Il a été adopté à l'unanimité.

Décisions du Maire du 16 mai au 09 juin 2023 :

<u>O2/05/2023</u>: Acceptation du devis BORELLO ISOCLAIR pour la fourniture et la pose des portes de la salle de la Ferronnière. Montant du devis TTC: 29 274.07 €.

<u>Délibérations</u>:

> Elections sénatoriales

Le Conseil Municipal doit procéder à la désignation de 5 délégués et 3 suppléants chargés d'élire les sénateurs lors du scrutin du 24 septembre 2023.

Une liste a été déposée : « S'engager pour bien vivre à Domarin ».

Mise en place d'un bureau électoral constitué par le Maire, une secrétaire, les 2 Conseillers municipaux les plus âgés et les 2 Conseillers municipaux les plus jeunes.

Résultats du vote :

Nombre de Conseillers votants : 14 Nombre de suffrages exprimés : 14

Liste « S'engager pour bien vivre à Domarin » : 14

Délégués : Alain MARY

Anne GARNIER Jean REYNAUD Chrystel GAGEY Mikaël FAURE

Suppléants: Marie-Laure AGAVIOS

Michel GINDRE Sylvie BARBERET.

Adoptée à l'unanimité.

> Servitudes Source n° 2

Le Notaire qui assure la gestion des actes de la ferme de l'Epallud, nous demande de réactualiser la date de la servitude de la source au niveau de la ferme se trouvant sur la parcelle n° A 234. Cette source alimente pour 50 % la cabane des chasseurs.

Adoptée à l'unanimité.

Questions diverses:

- Appartement au-dessus de la salle Paul Chabert. 6 visites ont été réalisées mais pas de suite. Le loyer est sans doute trop cher et il n'y a pas d'extérieur. Revoir la délibération au prochain Conseil Municipal du 10 juillet pour reprendre le prix de 680 € au lieu de 720 € (chauffage compris).
- Proposition du SMND pour réduire les déchets. Possibilité à la Commune d'acheter un broyeur à végétaux et de le proposer gratuitement aux Domarinois (mise en place d'une caution). Prix du broyeur : 24 190 € HT avec participation à hauteur de 50 % par le SMND. Investissement pour la commune de 16 933 € TTC dont 20 % de TVA (4 838 €) récupérée dans 2 ans. Voir pour l'organisation de la pratique en interne.
- Rappel de la nomination de la Commission de contrôle des listes électorales : Simone GUINET, Maurice GIROUD et Guy DREVET.
- Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux : Une subvention de 6 594 € (20 % de 32 974 € HT de travaux) a été accordée pour les travaux d'accessibilité PMR de l'Eglise et de la salle du Tir. Les travaux peuvent démarrer.

>	Périscolaire : Absence d'un Agent du périscolaire. Soucis de planning en ce qui concerne la garderie du matin à 7h30.
>	Projet d'une nouvelle antenne de 40 mètres sur Saint Alban de Roche, avenue des Noyers, à côté de celle déjà existante.

Fin de séance à 20h30 Chrystel GAGEY

Les délibérations peuvent être consultées en mairie sur simple demande auprès du Secrétariat.